

ACCIDENT
survenu à l'avion immatriculé F-PFSB

Événement :	décrochage en montée initiale, collision avec le sol.
Cause identifiée :	oubli de sortir les volets avant le décollage.

Conséquences et dommages :	aéronef fortement endommagé.
Aéronef :	avion Dyn' Aéro MCR 01 (construction amateur).
Date et heure :	mercredi 13 juin à 08 h 30.
Exploitant :	privé.
Lieu :	AD Villerupt Rédange (privé) (54) piste 14 non revêtue 600.x 50 m, altitude : 398 m.
Nature du vol :	voyage.
Personnes à bord :	pilote + 1.
Titres et expérience :	pilote, 57 ans, PPL (A) de 1987, 225 heures de vol dont 4 h 30 sur type et dans les trois mois précédents.
Conditions météorologiques :	estimée sur le site de l'accident : vent calme, CAVOK, température 12 °C.

Circonstances

Le pilote décide d'effectuer une navigation Villerupt Rédange – Lyon Bron. Il explique qu'il effectue les vérifications avant décollage mentalement car il n'a pas pris la check-list rédigée par l'ancien propriétaire. Il s'aligne en piste 14. La mise en puissance se déroule normalement. Il ajoute qu'après environ quatre cents mètres de roulement et à une vitesse d'environ 115 km / h, "*l'avion a du mal à s'élever alors que d'habitude en 300-350 mètres et à 105 km / h, il prend son envol*". L'avion décolle, ne prend pas de hauteur et décroche. Il heurte violemment le sol et passe sur le dos.

Au sol, les volets ont été retrouvés en position "rentré".

L'enquête a montré que l'avion se trouvait en dehors des limites de masse et centrage. Le pilote n'a pas effectué de devis masse et centrage.

Le pilote avait acheté l'avion la veille. Il indique que la check-list fournie par l'ancien propriétaire était difficilement lisible et qu'il avait l'intention d'en rédiger une nouvelle.

L'aéronef est dépourvu d'avertisseur de décrochage.